



• **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** •  
**EN PICARDIE**



• **GABNOR** •  
Les Agriculteurs **BIO** du Nord-Pas-de-Calais



# LA FILIÈRE BIO : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉLEVAGE RÉGIONAL !

État des lieux - Analyse des filières lait et viande bio



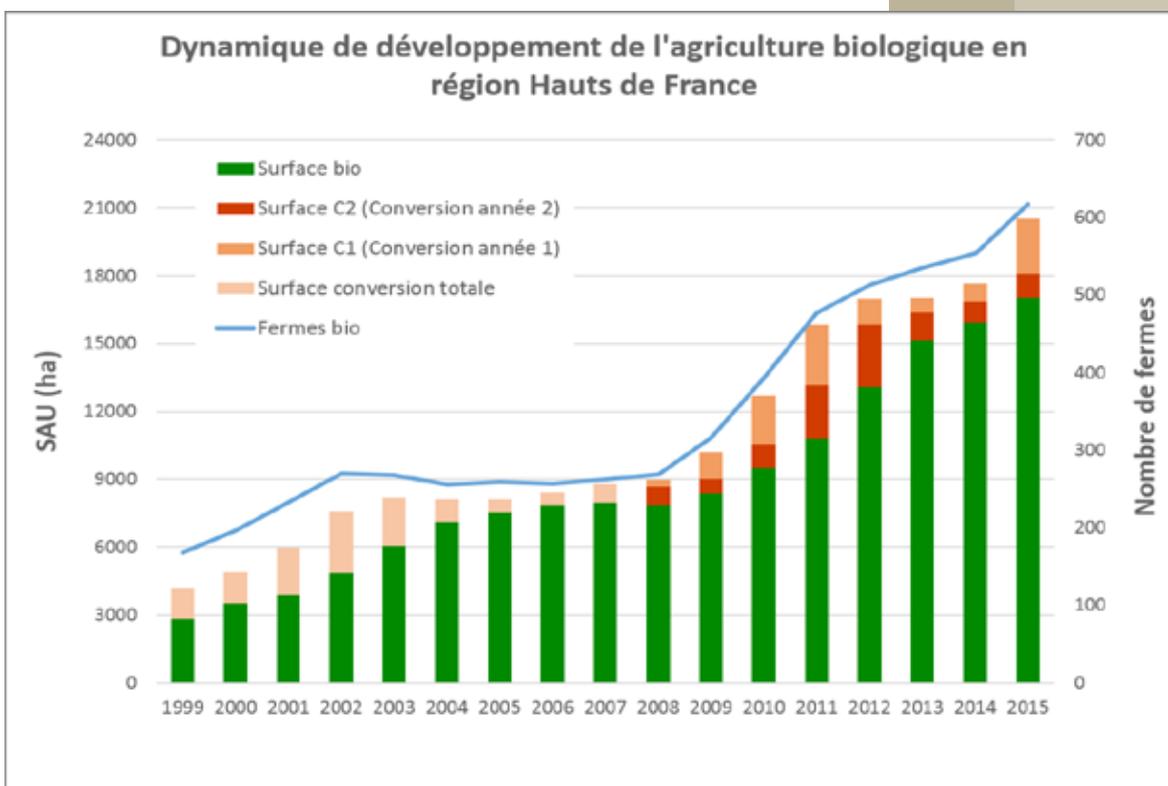
**NOS PROPOSITIONS POUR CONSOLIDER ET AMPLIFIER LE MOUVEMENT**

# PRÉAMBULE

L'année 2015 a été marquée en région Hauts de France par une forte croissance du nombre de producteurs biologiques : 63 nouveaux producteurs ont fait le choix de l'agriculture biologique cette année soit une augmentation de plus de 11%. Cela représente près de 2000ha convertis soit une augmentation de 16% de la surface conduite en bio rien que sur l'année écoulée ! La région compte aujourd'hui plus de 600 producteurs bio. En France, 5% des fermes sont certifiées bio ce qui représente plus de 10% de l'emploi agricole total. Le marché bio, en croissance à 2 chiffres depuis plus de 15 ans, pèse aujourd'hui près de 6 milliards d'euros.

Nous avons souhaité à travers ce document montrer les changements à l'œuvre en région et les opportunités que représente la filière animale bio pour l'agriculture de notre territoire. Ce document est organisé autour de 2 filières : lait, viande. Pour chacune d'entre elles, nous avons cherché à dégager les enjeux et les principaux points d'analyse quantitative et surtout qualitative. La filière animale bio est une opportunité pour la région Nord-Pas de Calais-Picardie et pourrait apporter une réponse à la crise que traverse le monde agricole, sous condition de structurer le marché de manière équilibrée (concertation, transparence, solidarité amont – aval, solidarité entre productions animales et végétales...).

Nous vous proposons de retrouver en dernière page de ce document, quelques unes de nos propositions pour consolider et amplifier le mouvement !



## **FILIÈRE LAIT BIO :**

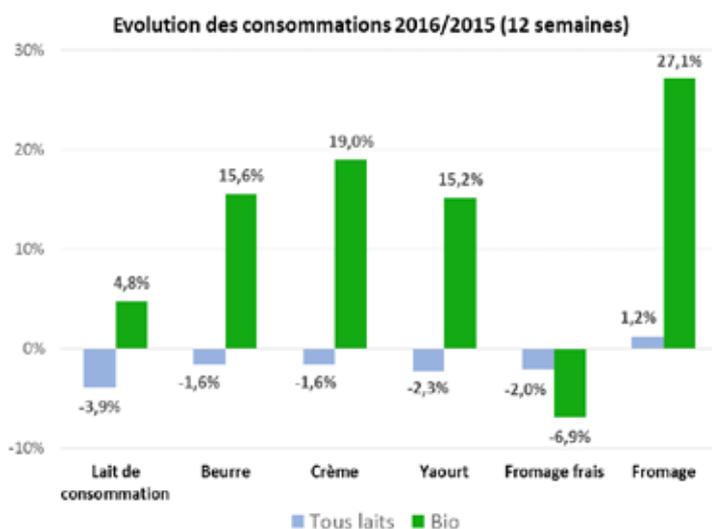
marché croissant, relocalisation des approvisionnements bio des transformateurs et forte dynamique de conversion : une réponse au maintien de l'élevage dans les territoires ?





## 1.1. Des opérateurs économiques régionaux en recherche active de lait bio régional dans un marché croissant : la bio n'est plus une niche

Au niveau national, alors que la consommation des produits laitiers montre une tendance à la baisse, l'évolution de la consommation bio poursuit sa dynamique positive, comme l'indique le graphique ci-dessous. Depuis plusieurs années, la consommation de lait bio suit une croissance à deux chiffres.

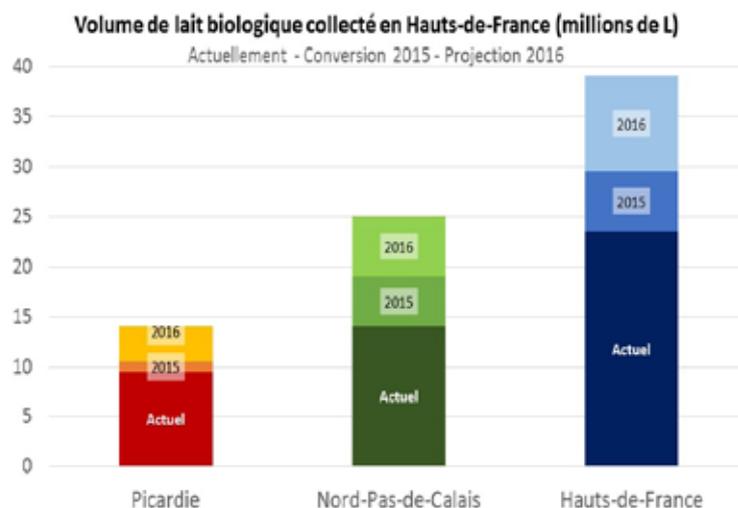


Source : Kantar Worldpanel

Cette demande en hausse régulière génère des demandes de la part des collecteurs régionaux. Six opérateurs collectent et transforment aujourd'hui du lait bio en région Haut-de-France : près de 100 millions de litres sont transformés en région par ces opérateurs économiques.

La dynamique de conversion des élevages est particulièrement soutenue en région Haut-de-France :

- 23 millions de lait bio étaient produits annuellement par 89 éleveurs au 31 décembre 2015. Parmi ces éleveurs, 25 vendent toute ou partie de leur production en direct pour un volume d'environ 1 million de litres.
- Outre ces volumes de lait bio, **18 nouveaux éleveurs** ont entamé une conversion en 2015, dont 15 dans l'Avesnois. Cela représente une augmentation dès 2016 de **5,5 millions de litres de lait bio collecté en région**.
- Nous observons en 2016 des dynamiques de conversion aussi soutenue, dans tous les territoires de la région : Pas-de-Calais, Flandres, Avesnois, Somme... Au total, une dizaine de conversion d'éleveurs en Picardie et une vingtaine dans l'ex-région Nord-Pas de Calais sont à prévoir : à court terme, **plus de 35 millions de litres de lait bio** seront produits en Haut-de-France par près de **140 éleveurs**, soit plusieurs milliers de nouveaux hectares régionaux conduits selon le mode de production biologique.



Le temps de la conversion des éleveurs n'est pas celui du besoin des laiteries : lorsque le marché croît, la laiterie a un besoin rapide en nouveau volume de lait bio. Par contre, en amont, les producteurs ont une période de conversion de 2 ans mais surtout un temps de maturation du projet de conversion incompressible. Nous avons calculé que les conversions de 2015 ont par exemple nécessité un **temps de maturation du projet de plus de 3 ans en moyenne** : Un éleveur qui produit du lait certifié bio en 2016 aura en effet entamé sa réflexion pour une conversion en 2011... Le travail de fond d'accompagnement au changement mené à la fois par les organismes de développement et les incitations financières des pouvoirs publics à la conversion portent aujourd'hui leurs fruits et permettent de répondre de manière réactive aux nouveaux besoins des laiteries.

• + **57% éleveurs bio**  
entre 2014 et 2016 (prévisionnel)

• + **3 150 ha** dédiés à la production de lait bio  
sur la seule période 2015 - 2016 en Hauts-de-France



## 1.2. Opportunités et enjeux de la filière bio en région

Notre activité sur la filière lait bio nous révèle 3 observations principales :

### - Un effet tâche d'huile qui touche de nouveaux profils d'éleveurs et de nouveaux systèmes :

le passage en bio d'un éleveur est souvent conditionné par un environnement socioprofessionnel favorable : voisins, conseillers. L'environnement socioprofessionnel des éleveurs laitiers est aujourd'hui très favorable : réussites techniques et économiques d'une diversité de profils d'éleveurs, demande soutenue du marché et des laiteries. On observe ainsi une diversification des systèmes de production : de nouveaux profils d'éleveurs font aujourd'hui la démonstration que la production laitière bio peut se développer sur tous les territoires. L'enjeu résidera à accompagner dans le temps les éleveurs post-conversion afin de garantir pérennité et durabilité des conversions car le choix de l'agriculture biologique entraîne de profondes modifications de pratiques et invite l'éleveur à repenser son système. Cela passera par des moyens d'animations dédiés et suffisants.

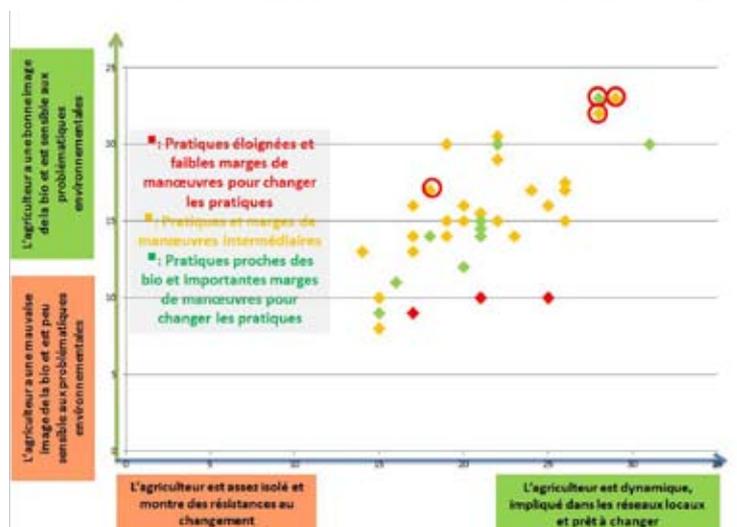
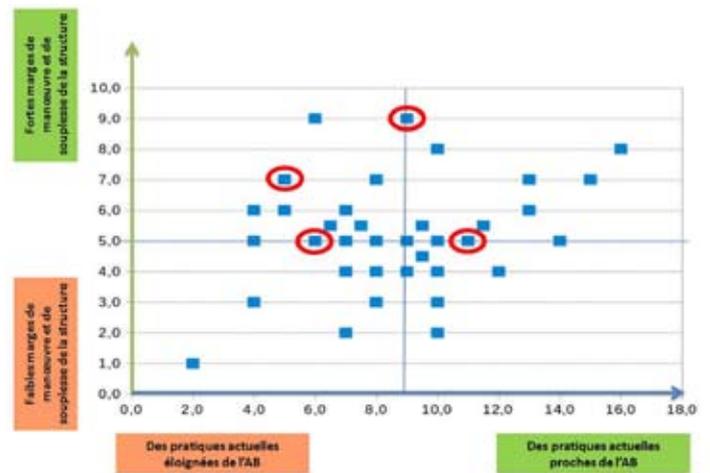
### - Une dynamique de conversion forte dans un contexte de fragilité de la filière lait conventionnel :

fin des quotas, baisse du prix du lait, instabilité des prix, course au volume et à l'agrandissement, intensification des systèmes, manque de valorisation des bonnes pratiques par les laiteries (notamment chez les éleveurs en recherche d'autonomie) sont parmi les principales déceptions que nous enregistrons chez les éleveurs conventionnels. Pour une part croissante d'éleveurs, la conversion à l'agriculture biologique est un

moyen envisagé pour éviter cette orientation intensive et maintenir une certaine extensification des systèmes. Le contexte de libéralisation des volumes pousse certaines fermes à rechercher davantage de valeur ajoutée. L'agriculture biologique, parce qu'elle présente un label reconnu par les consommateurs et le marché (valorisation économique), est une option plébiscitée pour un nombre croissant d'éleveurs. Le développement de la production de lait bio est en adéquation avec une demande croissante. L'afflux de lait bio à prévoir sur le marché nécessite d'accompagner le changement d'échelle de la filière par une construction équilibrée de la filière et par la recherche d'outils de concertation et régulation innovant.

### - La motivation de l'éleveur est souvent plus déterminante que la typologie de son système de production.

Les motivations des éleveurs à passer en bio sont nombreuses : recherche de valeur ajoutée, reconnaissance de pratiques vertueuses par la société civile (label) et par le marché (stabilité des prix), préoccupations sur la santé (de l'utilisateur de produits phytosanitaires, des riverains, des consommateurs...) ou encore recherche d'autonomie. Un diagnostic de bassin de production que nous avons réalisé nous montre que disposer de pratiques et de caractéristiques structurelles proches de l'AB n'est pas suffisant : les graphiques ci-dessous nous montrent même que la motivation est plus déterminante encore (entourés en rouge, les agriculteurs qui se sont convertis 1 an après avoir été diagnostiqués) :





## En conclusion, emploi, maintien de l'activité économique et du tissu industriel, maintien des prairies et des paysages : une filière stratégique pour la région Hauts-de-France !

Dans un contexte d'intensification des systèmes due à la libéralisation de la filière laitière, l'agriculture biologique est une alternative de plus en plus crédible et plébiscitée par des typologies de fermes de plus en plus diverses. Bien qu'elle ne soit pas le remède à tous les maux, notamment économiques, la bio peut être une réponse crédible pour des éleveurs en recherche de valeur ajoutée, de reconnaissance et de stabilité.

Pour la région Hauts de France, dans ce contexte agricole difficile, encourager le développement de la filière lait bio est une opportunité majeure à saisir pour répondre aux différents enjeux :

- Pour maintenir un tissu industriel dynamique en région : la bio représente une part croissante de l'activité des transformateurs régionaux (jusqu'à 15% chez certains)
- Pour maintenir et créer des emplois non délocalisables car la production de lait par unité de main d'oeuvre (UMO) est plus faible en bio qu'en conventionnel : c'est une agriculture plus intensive en emplois.
- Pour maintenir des fermes à taille humaine avec un niveau d'intensification et de capitalisation modéré
- Pour faciliter l'installation de jeunes agriculteurs : lors de l'installation, les jeunes installés obtiennent un droit à produire supplémentaire sans bénéficier nécessairement de surfaces supplémentaires. Cela entraîne une intensification des systèmes sans lien au sol. Une communication alternative à ces modèles de l'ensemble de la filière (OPA, laiteries), relayée par les pouvoirs publics serait de nature à informer les jeunes éleveurs du besoin de la filière lait bio.
- Pour le maintien des prairies, des haies, des paysages, de l'identité des territoires et de la biodiversité : le cahier des charges de l'agriculture biologique impose un lien au sol, il permet donc de connecter la production laitière à une production locale de fourrages. De plus, lorsqu'un éleveur passe en bio, la biodiversité devient un facteur de production. La présence d'infrastructures paysagères devient incontournable et contribue au maintien de la Trame Verte et Bleue.

### IL SAUTE LE PAS DE LA CONVERSION !



**Dominique Navez a 47 ans, il est installé depuis 1996 sur une ferme laitière, il a maintenant 80 vaches sur une centaine d'hectares à Solre-le-Château (Avesnois, Thiérache du Nord). Il a entamé une conversion en lait bio en février 2016 et devrait commencer à livrer du lait bio au cours de l'automne 2017 à la coopérative Ucanel.**

«Je pense à l'agriculture biologique depuis une quinzaine d'année même si à l'époque on en parlait moins et la différence de prix avec le conventionnel rendait l'AB peu attractive. J'ai toujours été sensible à la préservation des prairies et du bocage de l'Avesnois, ce qui m'a conduit à m'engager dans les mesures agri-environnementales avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Par ailleurs, j'ai toujours détesté utiliser des produits phytosanitaires par crainte pour ma propre santé, celle de ma famille, de mon salarié et du voisinage.

Aujourd'hui, j'ai 47 ans, je ne souhaite plus m'agrandir, j'ai une forte proportion de prairies naturelles (70%) que je considère comme un atout et qui m'empêche d'intensifier mon système. Dans les conditions actuelles de prix des intrants et du prix du lait conventionnel, il serait aberrant dans ma

situation d'augmenter ma production laitière dans l'espoir de maintenir mon revenu. Ma ferme tournait bien jusqu'alors, je n'ai pas de difficulté économique mais mon système trouve aujourd'hui ses limites.

Dans l'Avesnois, il y a beaucoup de bio, plus de la moitié de mes voisins sont déjà en AB. Certains d'entre eux sont en système herbage très économes et efficace, d'autres cultivent une partie de leur terres (méteil, maïs...). Ils ont ouvert la voie et montré qu'il était possible de faire du lait bio de façon rentable et respectueuse de l'environnement, chacun à leur manière.

En 2014, le GABNOR a enquêté ma ferme dans le cadre d'un diagnostic en partenariat avec ma laiterie (Ucanel) qui recherchait de nouveaux apporteurs de lait bio. Puis un technicien de chambre d'agriculture est également intervenu. J'ai vu qu'on pouvait trouver des renseignements et être suivi au niveau technique et administratif, ça m'a rassuré.

Je suis quelqu'un d'anxieux, ces temps-ci, je ne dors pas bien. La conversion à l'AB est quand même un saut dans l'inconnu, on doit ré-apprendre d'autres techniques.

J'envisageais de commencer ma conversion plus tard mais en 2016 une aide à l'investissement pour du matériel de récolte d'herbe en bio et la baisse du prix conventionnel ont accéléré le processus. J'ai donc entamé une conversion en février 2016. Ce printemps, j'ai semé des mélanges prairiaux et des méteils, ça me rend plein d'espoir pour la suite de ma conversion à l'AB.»

# FILIÈRE VIANDE :

une structuration innovante pour plus de régulation





## 2.1. État des lieux de la production en hauts de France

Production	Nombre éleveurs
Bovins allaitants	56
Porcs	8
Ovins	17
Volailles de chair	15
Poules pondeuses	93

### ● Viande bovine

La valorisation de la viande bovine se fait principalement par des coopératives (ventes en boucheries et restauration collective notamment) et en vente directe par la découpe et mise en caissette.

En région, les éleveurs de bovins allaitants privilégient le naisseage. Peu d'entre eux font de l'engraissement, principalement à cause d'un coût d'engraissement et de finition particulièrement élevé en agriculture biologique. Ainsi, les broutards biologiques sont aujourd'hui vendus en conventionnel faute de débouchés satisfaisants en région. La valorisation de ces broutards en bio devrait passer soit par une meilleure maîtrise des coûts de finition, soit par une finition plus attractive (plus-value). Une réflexion avec les acteurs de la filière régionale permettrait d'identifier les conditions de valorisation de ces animaux en région.

### ● Viande porcine

Jusqu'en 2014, les producteurs de porcs bio valorisaient l'intégralité de leur production en vente directe. La création de l'association Viandes bio d'ici (*voir page suivante*) a permis de diversifier les systèmes de commercialisation en proposant un débouché complémentaire à la vente directe : le demi-gros (détaillants, bouchers et magasins spécialisés). 2 nouveaux producteurs ont donc engagé un atelier de production de porcs bio afin d'alimenter cette nouvelle filière régionale. La complémentarité entre vente directe et vente indirecte par des détaillants régionaux offre une diversité de débouchés aux éleveurs.

### ● Volailles de chair

Aujourd'hui, les magasins spécialisés achètent majoritairement leurs volailles auprès d'opérateurs économiques nationaux. La pré-commande auprès de producteurs locaux est peu développée dans les magasins. Les producteurs ont donc majoritairement privilégiés jusqu'à maintenant la vente directe : vente à la ferme, sur les marchés, AMAP... Les éleveurs en vente directe font abattre leurs volailles en prestation dans des établissements comme Pigeonord à Beuvry la Forêt.

La relocalisation des approvisionnements des détaillants en volailles entières PAC (bouchers, magasins spécialisés) est à envisager en complément. En 2015, des projets de filières régionales sont en cours de réflexion. L'association Viandes bio d'ici a récemment estimé un besoin annuel de 42 tonnes de volailles soit 480 volailles / semaine.

En 2015, et c'est une nouveauté, nous avons été contacté par plusieurs maraîchers bio souhaitant diversifier leur activité par la production de volailles de chair à destination de la vente directe. 8 diagnostics ont donc été réalisés afin d'étudier les possibilités d'installation d'atelier de production de volailles de chair bio. Le modèle économique de ces systèmes de production (atelier maraîchage / volaille de chair) seront à consolider : maîtrise technique, système de commercialisation, mesure de plus-value (diversification des revenus et apports organiques vs. temps de travail et intrants).





## 2.2. Un outil de coopération pour relocaliser la filière viande bio : l'association Viandes bio

Un travail partenarial (étude, réunions de travail...) mobilisant un groupe informel de personnes et de structures motivées sur la filière viandes biologiques en Nord-Pas de Calais-Picardie, a débouché sur la création de l'association Viandes bio en octobre 2013. Il s'agissait pour les acteurs régionaux de créer un espace de discussions et de concertation pour l'organisation de la filière de la production à la consommation.



L'association Viandes bio Nord Pas de Calais-Picardie, qui regroupe 17 acteurs, a pour objet de fédérer des acteurs de la filière viandes biologiques pour :

- Constituer un pôle de coopération économique incluant des acteurs de la production à la consommation de viande biologique issue d'animaux de préférence nés, élevés et abattus en Nord-Pas de Calais et Picardie,
- Mettre en place les moyens nécessaires à la valorisation la plus complète et équitable de la production en développant les partenariats adéquats,
- Garantir la transparence dans la formation des prix payés aux producteurs et préserver l'intérêt économique pour l'ensemble des acteurs du pôle en s'appuyant sur la contractualisation,
- Favoriser l'adéquation entre la production et les besoins du marché notamment par l'optimisation de la logistique, de l'abattage et de la transformation, l'amélioration de la qualité de la production, la recherche de débouchés et la gestion des éventuelles marques, dans le respect des identités de chacun,
- Assurer la promotion et la communication auprès des consommateurs mais aussi de l'ensemble des acteurs de la filière viandes.

L'organisation en filière régionale permet le développement de la production par la relocalisation des approvisionnements. Les débouchés existent en région et les distributeurs sont motivés pour substituer tout ou partie de leurs approvisionnements des acteurs nationaux par des régionaux. Les principales actions en cours de cette jeune association sont la mise en place de la production de porcs biologiques ainsi que d'une organisation de la filière de la production à la consommation pour satisfaire les besoins en région. Les contours des coûts de la production à la distribution ont été travaillés collectivement. La sécurisation des débouchés avant la mise en production est essentielle pour l'éleveur mais aussi pour le distributeur. L'engagement des distributeurs (magasins spécialisés et artisans bouchers) pour valoriser la production régionale est déterminant. L'adéquation entre l'offre et la demande est au cœur des discussions et passe par un point régulier collectif entre producteurs et distributeurs. Les actions de l'association ont été rythmées de la façon suivante :

- 2013 : recensement du potentiel des débouchés des distributeurs régionaux (30 porcs biologiques par semaine). Mise en place du premier engraisseur en région.
- 2014 : Mise en place de nouveaux éleveurs pour augmenter la capacité de production. Fin 2014, l'abattage des premiers porcs biologiques issus de la filière régionale a été réalisé à l'abattoir de Fruges.
- 2015 : 340 porcs ont été commercialisés en 2015
- 2016 : la production disponible permet de produire 25 porcs biologiques par semaine. Plus de 400 porcs commercialisés sur les 5 premiers mois de l'année. L'association cherche à développer les points de ventes de viande biologique régionale pour la rendre accessible au plus grand nombre.

**Transparence entre les acteurs, interconnaissance, relocalisation des approvisionnements, concertation : les enjeux pour bâtir une filière viande bio pérenne et solidaire sont nombreux...**

La dérégulation du système agroalimentaire a conduit à la crise agricole que l'on connaît aujourd'hui. Tout l'enjeu sera, dans un contexte de changement d'échelle de la bio (croissance du marché et de la production, entrée de nouveaux acteurs...) de maintenir une coopération entre les acteurs amont / aval afin de garantir une rémunération équitable de l'ensemble des facteurs de production, permettre une relocalisation des approvisionnements et réguler collectivement les volumes produits et commercialisés. La participation active des distributeurs à la concertation sera déterminante pour maintenir intacte cette ambition.



# NOS PROPOSITIONS POUR CONSOLIDER ET AMPLIFIER LE MOUVEMENT

## AXE 1. Développer et consolider la filière bio par une gouvernance partagée en Hauts-de-France

AXE 2. Multiplier les espaces de transfert de compétences et connaissances entre élevage bio et conventionnel

AXE 3. Sécuriser les éleveurs ayant fait le choix de l'agriculture biologique

AXE 4. Créer les conditions du changement d'échelle de la bio pour un développement harmonieux des filières

### ● AXE 1. DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LA FILIÈRE BIO PAR UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE EN HAUTS-DE-FRANCE

- Créer les conditions d'une gouvernance partagée autour du Plan Bio régional 2014-2020 associant conseil régional, DRAAF, conseils départementaux, agences de l'eau et EPCI portant un plan de développement bio territorial à même de mettre en œuvre un Plan bio partagé et un plan de financement harmonisé pour sa mise en œuvre.
- Évaluer et étendre le Pôle de Conversion de Picardie à l'échelle de la région des Hauts-de-France. Piloté par les pouvoirs publics, animé par les acteurs du développement et recherchant l'implication des opérateurs économiques, réseaux bancaires, centres de gestion, acteurs de la recherche et de la formation agricole, il aura pour vocation de :
  - Accompagner la transition des agriculteurs vers l'agriculture biologique (technique, économique, débouchés...)
  - Améliorer la performance plurielle des systèmes agrobiologiques post-conversion dans une démarche de progrès continue
  - Sensibiliser et communiquer auprès du monde agricole
- Réfléchir à l'idée de conditionner le versement des aides bio au passage des agriculteurs par ce Pôle de Conversion, garantie de la pérennité et durabilité des systèmes bio

### ● AXE 2. MULTIPLIER LES ESPACES DE TRANSFERT DE COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ENTRE ÉLEVAGE BIO ET CONVENTIONNEL

- Proposer systématiquement une étude de faisabilité du passage en bio lors de toute installation en élevage, en partenariat étroit avec le PAIT, et envisager le conditionnement des aides à sa réalisation
- Amplifier dans chaque établissement les formations biologiques et accélérer la conversion en bio des fermes des lycées agricoles
- Démultiplier les parcours à la conversion dans la formation continue des agriculteurs

# NOS PROPOSITIONS POUR CONSOLIDER ET AMPLIFIER LE MOUVEMENT

## ● AXE 3. SÉCURISER LES ÉLEVEURS AYANT FAIT LE CHOIX DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Augmenter les moyens d'animation dédiés à l'accompagnement des éleveurs post-conversion afin de garantir pérennité et durabilité des conversions car le choix de l'agriculture biologique entraîne de profondes modifications de pratiques et invite l'éleveur à repenser son système.
- Garantir les moyens financiers dédiés au soutien à la conversion et au maintien en bio durant toute la programmation (2015-2020), sans conditions de zonage ou plafonnement
- Étudier l'opportunité de mise en œuvre d'une nouvelle aide régionale en soutien à la conversion bio conforme au contexte agricole de notre territoire
- Autoriser et soutenir les collectivités qui souhaitent mettre en place des dispositifs financiers innovants en faveur du développement de l'agriculture biologique
- Favoriser la transmission des exploitations bio à des candidats à l'installation en bio pour pérenniser les systèmes agrobiologiques et éviter le phénomène d'agrandissement et de déconversion
- Analyser et prioriser dans le SCOT les terres agricoles à préserver : terres cultivées en agriculture biologique, maintien des prairies accessibles au pâturage, enjeu ressource en eau... Développer pour cela un outil de planification territorial foncier en faveur de l'agriculture biologique et de l'élevage bio en particulier

## ● AXE 4. CRÉER LES CONDITIONS DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE DE LA BIO POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES FILIÈRES

- Soutenir dans les territoires l'organisation des complémentarités entre fermes, notamment entre éleveurs et polyculteurs afin de renforcer l'autonomie azotée des polyculteurs et l'autonomie fourragère des éleveurs (bourse aux fourrages...)
- Mettre en œuvre des dispositifs de régulation et des espaces de concertation innovants entre acteurs économiques
- Dans une logique de marché, encourager des relations commerciales partenariales, équitables et concertées dans chaque territoire et entre bassins de production
- Proposer des moyens d'investissements et d'ingénierie adaptés au développement d'outils de transformation bio en circuits courts et territorialisés
- Poursuivre des objectifs ambitieux en matière d'introduction de produits bio locaux dans la restauration des lycées
- Mettre en œuvre de larges campagnes d'information pour sensibiliser les consommateurs aux avantages des produits bio régionaux et particulièrement l'importance de l'élevage bio pour la vitalité des territoires, la protection de la ressource en eau et le maintien des paysages





• **AGRICULTURE BIOLOGIQUE** •  
**EN PICARDIE**

Agriculture Biologique en Picardie  
 14, rue du 8 mai 1945 - 80080 Amiens  
 tél : 03 22 22 58 30 - e-mail : [contact@bio-picardie.com](mailto:contact@bio-picardie.com) - [www.bio-picardie.com](http://www.bio-picardie.com)



• **GABNOR** •

Les Agriculteurs **BIO** du Nord-Pas-de-Calais

Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas de Calais  
 Le Paradis - 59133 Phalempin  
 tél : 03 20 32 25 35 - fax : 03 20 32 35 55 - e-mail : [info@gabnor.org](mailto:info@gabnor.org) - [www.gabnor.org](http://www.gabnor.org)



Réalisé en interne et imprimé par Copycentre. Crédit photos GABNOR sauf mentions

Nos structures  
 sont soutenues  
 financièrement par :

